

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les tableaux de l'annuaire de la statistique agricole pour 1957, sur les données fournies par le ministre le 6 mars ainsi que sur le recensement du nombre des fermes en 1956 figurant dans l'Annuaire du Canada, pour obtenir une idée fort intéressante de la situation générale de l'agriculture au Canada, qu'il y aurait lieu, à mon avis, d'examiner plus à fond dès maintenant.

Le député de Timiskaming a parlé de l'état de l'agriculture dans l'Est, sans mettre en cause la situation de cette industrie dans d'autres régions du pays. Il a bien fait ressortir, en examinant ce qui se passe aujourd'hui dans cette industrie au Canada, qu'il faut tenir compte de l'intérêt non pas régional mais national, et exposer la situation dans son ensemble. C'est à ce propos que je voudrais dire quelques mots, parce que l'examen des données statistiques extraites des diverses publications que je viens de mentionner indiquera, à mon avis, que le revenu moyen net par entreprise agricole dans l'est du Canada, c'est-à-dire dans le Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île du Prince-Édouard, reste sensiblement au-dessous de la moyenne nationale. Cela fait penser, sans toutefois manquer d'apprécier à sa juste importance,—comme j'ai d'ailleurs dit l'avoir fait,—l'agriculture de l'Ouest canadien et la grave situation économique à laquelle font face les cultivateurs de cette région, que nous, dans cette région-ci du pays, avons aussi grand intérêt au problème. Les députés admettront, à mon avis, que les problèmes de l'agriculture ne sont pas divisibles et que chaque crise qui se manifesterait dans un secteur du pays doit être un sujet de vive inquiétude pour tous les autres. Les députés de l'Ouest canadien comprendront, je le sais, et sauront juger la situation de l'Est du pays, tout comme ils ont su comprendre les problèmes de l'Ouest du pays. Par exemple, en 1957, les résultats obtenus dans l'Est canadien n'ont pas été très encourageants et, je le répète, je ne disposais pas, lors de la rédaction de mes notes, des derniers chiffres de 1958 qui, selon le ministre de l'Agriculture, sont maintenant à notre disposition.

Il importe, à mon avis, que nous nous rendions compte que le point important n'est pas tant la recette nette ou brute, que le coût des marchandises et des services que doit acheter le cultivateur. Cela jette évidemment une lumière différente sur le tableau. Le point de vue du ministre de l'Agriculture, exprimé dans ses observations à la Chambre le 6 mars, semble s'être profondément modifié.

[L'hon. M. Martin.]

Quand il siégeait dans les rangs de l'opposition, il était l'un des plus énergiques porte-parole de l'agriculture parmi ceux qui prenaient part aux débats à ce sujet, et il a souvent parlé de l'état coût-prix.

En 1959, le ministre de l'Agriculture a parlé en Chambre dans les termes suivants, ainsi qu'en fait foi la page 1759 des *Débats*:

Il est bien facile de voir, grâce à ces chiffres, dans quelles années la grosse augmentation des coûts agricoles a eu lieu. C'était pendant les années s'échelonnant jusqu'en 1952 inclusivement. Depuis lors, l'augmentation des coûts a été loin d'être aussi marquée qu'avant, et l'année passée, je le répète, elle n'a été que de 1.2 p. 100.

Tout en affirmant que la grosse augmentation des coûts agricoles a eu lieu pendant les années s'échelonnant jusqu'en 1952 inclusivement, le ministre a dit un peu plus loin dans son discours, à la page 1760:

Jusqu'en 1958, l'agriculteur s'est trouvé pris, durant plusieurs années, comme dans un étai entre le prix de revient et le prix de vente.

Il ne l'a pas dit clairement, bien sûr, mais il a évidemment voulu créer l'impression que depuis qu'il est devenu ministre de l'Agriculture la hausse du coût des biens et services utilisés par les cultivateurs canadiens a été enrayée.

L'hon. M. Harkness: C'est exact.

L'hon. M. Martin: Je conteste la déclaration de mon honorable ami, et je vais démontrer qu'elle est inexacte. Les indices des prix ne concordent pas avec cette affirmation, ni cette dernière observation du ministre de l'Agriculture. Les chiffres, donnés pour trois mois chaque année, sont les suivants pour les années 1954, 1955, 1956, 1957 et 1958. Je demande au ministre de l'Agriculture de me reprendre si ces...

L'hon. M. Harkness: Où l'honorable député prend-il ces chiffres?

L'hon. M. Martin: Ces chiffres proviennent des propres publications du ministre, celles dont j'ai déjà parlé.

L'hon. M. Harkness: De quelles publications tirez-vous ces chiffres?

L'hon. M. Martin: Le ministre trouvera ce qu'il veut savoir, s'il consulte la Revue d'actualités agricoles des différentes années en question. Si je fais erreur, je voudrais qu'on me le signale. J'espère que mon honorable ami me signalera ces erreurs au fur et à mesure. En 1954,...

L'hon. M. Harkness: L'honorable député pourrait-il dire de quelle année est la revue qu'il a présentement et quelle page il cite?

L'hon. M. Martin: Je parle maintenant de 1954.